

Intervention du Président

Mesdames, Messieurs, et chers amis,

Bonjour et bienvenue à tous à cette assemblée générale.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2009 et surtout une bonne santé afin de rester dynamique dans la vie, ce qui est la chose la plus importante.

Merci, d' avoir répondu aussi nombreux à notre invitation, malgré beaucoup de travail pour retrouver nos amis du Bigard. Cela fait plaisir de voir tant de monde pour passer une agréable journée placée sous le signe de l'amitié et d'évoquer de vieux souvenirs, avant de se retrouver devant un bon repas plein d'entrain et d'oublier pour certains, les mauvais moments de la vie.

Si vous le pouvez, faites marcher le bouche a oreilles, car, nous craignons beaucoup pour l'avenir de notre association

Notre ami, Jean Marie ne ménage pas sa peine, il passe des dizaines de coups de fil pour dénicher de nouveaux adhérents.

Comme je vous le disais l'an dernier, le Bigard n'a plus du tout le même statut. Le Conseil général de la Manche et la police judiciaire ont voulu tenter une expérience pour essayer de remettre dans la vie active de jeunes délinquants pour les réinsérer. Mais malheureusement, c'est un échec, comme vous avez pu le constater en lisant les journaux. Vous savez que le Bigard reçoit des jeunes entre 15 et 18 ans, pour leur éviter la prison, mais beaucoup de choses sont à revoir. Vu tous ces événements, le Bigard est, une nouvelle fois, sujet à d'autres orientations. Au moment, où je vous parle, le nombre d'élèves est de cinq. Et une vingtaine de personnes fait partie de l'encadrement, Comme vous pouvez le constater, la chose n' est pas simple.

Nous avons, comme l'année dernière, envoyé plus de 100 invitations et aujourd'hui nous avons 44 adhérents présents a notre repas. 9 adhérents n' ayant pu assister a cette réunion se sont excusés, au total 60 adhérents ont réglé leur cotisation.

Je vais vous lire les messages de nos camarades qui bien que absents ont souhaité nous dire un petit mot gentil. Je vous en donne la lecture.

Je profite de cette assemblée pour adresser un salut tout particulier à nos membres d'honneur.

Le quorum doit être de 33 % du nombre d'adhérents ayant payé leur cotisation, 33 % de 60 adhérents en 2008 ce qui fait 20, il y avait 38 présents. Le quorum est donc atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le bureau est formé :

1. du Président de séance : Le Président de l' association

## 2. du Secrétaire de réunion : Le secrétaire de l' association

Ce bureau est en outre assisté des autres membres du conseil d'administration, sauf notre ami René DALMONT.

L 'ordre du jour sera le suivant :

1. compte rendu de l'année 2008 par le secrétaire.
2. Fixation du montant de la cotisation pour 2010.
3. Lecture et approbation des résolutions
4. Questions diverses et débat.

Je vous propose maintenant une minute de silence pour notre ami René DALMONT, notre vice-président, décédé le 7 février 2009, et une petite pensée de tous ceux qui l' on connu et qui ont apprécié ses animations à nos repas, avec notamment sa chanson « su la mé » qu'il adorait tant sans oublier son excellent patois bien de chez nous. Merci René. Bien sur, nous avons fait parvenir des fleurs de votre part et au nom de l' association des anciens du Bigard et nous avons assisté à son inhumation.

J e vous remercie de votre compréhension.

Bonne journée à tous et surtout merci pour votre attention Ce repas est préparé comme l'an dernier par notre ami Antoine CAUVIN

Je donne à présent la parole au secrétaire pour la lecture du rapport d'activité.

Le Président

Andre Schnaderer